

# COMMUNE DE POISSON

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

### DU 28 MAI à 20 h 30

**Présents** : GUYOT de CAILA Joël, BONNOT Michelle, BRIVET Jean-Paul, CLEMENT-PORNIN Christèle, PLURIEL Dominique, BERNARD Didier, AUPECLE Mathilde, MELINE Nicole, SOLEYMIEUX Aimé, DESCHARMES Frédéric, AUDUC Jean-Marc, LORTON Corinne, BRIVET Isabelle, AUGAGNEUR Jean-Paul.

**Excusé(s)** : BODET Gérard

**Absent(s)** : Néant

**Secrétaire de séance** : AUPECLE Mathilde

---

Le CM approuve à l'unanimité des membres présents le compte rendu de la réunion du 02/04/2015.

#### **FRAIS DE FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE**

Le CM fixe le montant des frais de fonctionnement de l'école à 650 €/an/enfant pour la prochaine année scolaire et charge le Maire de récupérer les sommes dues par les communes de résidence (Versaugues : 2 élèves et Oyé : 1 élève). Cette somme ne représente que le tiers des frais réels par enfant mais le CM suit la décision prise en 2014 conjointement avec ST YAN et VERSAUGUES afin d'harmoniser les coûts.

#### **BUDGET ASSAINISSEMENT**

Le CM donne son accord sur une demande d'admission en non-valeur d'un montant de 68,42 € formulée par la trésorerie de PARAY LE MONIAL, concernant un reliquat sur une facture de redevance assainissement. Malgré les poursuites engagées il n'a pas été possible de recouvrer la dette. De plus, la modicité de la somme écartait toute possibilité de saisie mobilière.

#### **PROJET CHAROLAIS BIOGAZ**

Suite à l'enquête publique qui s'est déroulée du 20/04 au 18/05/2015 concernant le projet de création d'une unité de méthanisation sur l'ancien site d'ETERNIT à VITRY EN CHAROLAIS, le CM est invité à délibérer sur cette affaire. La commune est concernée au titre du plan d'épandage des digestats sur une exploitation agricole de la commune. Le CM donne son accord sur l'étude préalable à l'épandage sur le territoire de la commune sans préjuger du bien-fondé ou non de ce projet.

#### **PROJET CENTER PARCS AU ROUSSET**

Le CM prend connaissance des courriers émanant de l'Association des Maires de France, du Collectif "Geai du Rousset" et de Mme l'Adjointe de Pressy-sous-Dondin relatifs au projet d'installation de cette structure. Le CM délibère à l'unanimité pour l'instauration d'un débat démocratique autour de ce projet et d'attendre la fin de l'enquête publique.

#### **TRIBUNAL DE COMMERCE DE MACON**

Le Maire donne connaissance au CM d'une lettre ouverte du Président du Tribunal de Commerce de Mâcon alertant les élus de la décision prise à PARIS et obligeant **les entreprises en difficultés employant plus de 150 personnes**, à s'adresser dans l'un des 8 tribunaux de commerce qui restent à désigner au lieu de 134 actuellement en France. Le CM, conscient des conséquences économiques et humaines qui découleront de cette situation, donne son appui au Tribunal de Commerce de MACON et relaiera ce message auprès des législateurs de notre département.

#### **COMPTE RENDUS DES COMMISSIONS**

**Commission scolaire** : Michelle BONNOT et Dominique PLURIEL ont participé à une réunion d'information conjointe entre l'Association des Maires de Saône-et-Loire et de la Direction des services départementaux de l'éducation nationale, pour évoquer les modalités d'élaboration de la carte scolaire, la généralisation des projets éducatifs territoriaux (PEDT), ainsi que le développement du numérique à l'école.

Michelle BONNOT donne des précisions sur l'état d'avancement de l'étude relative au projet de réalisation d'un centre de loisirs intercommunal.

**Commission des travaux bâtiments** : Le Maire informe le CM de la commande des produits nécessaires à la réfection de la grille du monument aux morts et du nettoyage de divers murs. Une vérification de l'état du "Poilu", réalisée par l'entreprise GELET de ST JULIEN de CIVRY, a permis de constater sa dégradation. La fonte a subi l'usure du temps. Un devis est demandé pour sa réfection.

**Commission environnement** : Christèle CLEMENT/PORNIN remercie toutes les personnes qui ont aidé récemment à la réalisation du fleurissement (installation des jardinières et plantations). Le réceptacle en pierre situé vers la mairie a été déplacé devant la salle communale.

**Commission information** : Le site WEB sera en ligne début juin.

**Commission voirie** : Jean-Paul BRIVET informe le CM que les travaux énumérés lors de la précédente réunion sont effectués et que la commission voirie réunie le 5 mai a dressé la liste des voies communales nécessitant des travaux. Le devis établi par les services de la Communauté de Communes pour POISSON s'élève à 39.426 € HT en 2015. Leur réalisation sera fonction des travaux sollicités par les autres communes. Après accord du riverain, il sera procédé en fin d'année 2015 à l'arrachage de la haie gênante le long du chemin des Loges, le propriétaire prenant en charge la réfection de sa clôture.

La fourniture d'enrobé, habituellement payée sur le budget communal, sera prise en charge par la communauté de communes en 2015. Deux tonnes seront mises à disposition de Poisson.

#### **INFORMATIONS DIVERSES**

##### **- Le CM est informé :**

- \* du compte rendu de la réunion du Syndicat des Eaux du Brionnais. Une augmentation du prix de l'eau se dessine à l'horizon en raison du renouvellement impératif des canalisations ;
- \* de la possibilité de consultation, en mairie, par les personnes intéressées, des documents relatifs au SMEVOM ;
- \* du passage de la course cycliste TBCO le 13 juin à POISSON aux environs de 15 h ;

**Mathilde AUPECLE invite le CM à participer à la journée INTERVILLAGE qui se déroulera le dimanche 14 juin sur le terrain de sport du Grand Bois.**

**PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL le 25 juin 2015 à 20 h 30.**

Le Maire lève la séance à 23 h 30  
Fait à Poisson, le 29/05/2015

Le Maire,  
J. GUYOT de CAILA

